

PORT-GENTIL

pog.union@sonapresse.com

Les enfants oubliés de Noël reçoivent les cadeaux du chef de l'État

Jean Paulin Allogo
Port-Gentil/Gabon

AGES de 0 à 6 ans, et préalablement sélectionnés par les chefs de quartiers des quatre arrondissements de la commune de Port-Gentil, les enfants oubliés de la fête de la nativité, à cause de la conjoncture économique qui prévaut dans la ville pétrolière, ont reçu le week-end écoulé, au nom du président de la République Ali Bongo Ondimba, et des mains du ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, Pascal Houangni Ambourou, de nombreux cadeaux divers dans leurs arrondissements respectifs. De quoi leur arracher un sourire. Cette action, qui cadre avec la mise en œuvre de la politique de partage prônée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, qui veut que les plus nantis viennent en aide aux plus démunis, a permis à plusieurs centaines d'enfants des différents quartiers

de la ville de sable, de repartir chacun muni d'un cadeau, et de ne pas se sentir exclu des moments de joie de Noël.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, qui a tenu personnellement à faire le tour des chefferies des quatre arrondissements, a indiqué: "c'est une chaîne de solidarité, et dans ce cadre, il est important de remettre les cadeaux même un peu tard, à ces enfants oubliés de la Noël qui, eux aussi, ont voulu participer à la fête... Un enfant, dès lors qu'il reçoit un cadeau, est toujours heureux, même si le cadeau arrive en retard."

Berthe Ngoket, chef du quartier Sindara, s'exprimant au nom de ses pairs du 3e arrondissement, a tenu à remercier le chef de l'État, à travers le ministre Houangni Ambourou, pour ce geste à l'endroit des enfants oubliés. Avant de manifester toute la joie des habitants de son quartier en proie à de nombreuses actes d'insécurité, ont bénéficié de la réfection de



Le ministre des Mines et de l'Énergie, Pascal Houangni Ambourou posant avec quelques enfants.

l'éclairage public dans cette partie de la capitale économique, par le Conseil national de l'eau et de l'électricité (CNEE) à la demande du ministre de l'Énergie. Une intervention survenue après un cri de détresse du chef

lancé via les réseaux sociaux " (...) À travers le cri que j'ai lancé et auquel vous avez répondu instantanément, Monsieur le ministre, vous me voyez toute contente. Merci de nous avoir permis de passer les fêtes dans

la lumière", a-t-elle lancé. Cette tournée a également permis à Pascal Houangni Ambourou de suivre ensemble, avec les chefs de quartiers, le discours du chef de l'État à la nation, le 31 décembre dernier.

Le Billet

Un problème récurrent

LA problématique d'un site devant abriter la décharge publique de Port-Gentil est à nouveau à l'ordre du jour. L'actuelle décharge, située à Ntchengue, dans le 4e arrondissement de la ville ne répondant plus aux normes environnementales requises pour un tel site. D'autant plus que ce dépotoir à ciel ouvert constitue désormais, de par sa pollution, un véritable danger pour les populations riveraines. C'est en substance ce que l'on peut retenir de l'article paru dans nos colonnes jeudi dernier. Un sujet préoccupant qui rappelle fort bien le cas de Libreville avec la décharge publique de Mindoube, arrivée à saturation depuis plusieurs années.

La capitale économique n'est donc pas épargnée par cette situation qui laisse penser que les municipalités, en particulier dans les grandes villes, sont toutes confrontées aux mêmes problèmes. Il faut dire que la question de la saturation des décharges publiques semble être l'une des équations les plus difficiles à résoudre pour les maires. Tant trouver une solution définitive relève d'un véritable défi. Espérons que les délibérations autorisant l'édile de Port-Gentil à délocaliser la décharge actuelle et signer après appels d'offres, une convention avec une entreprise pour la gestion des ordures ménagères, permettront de mettre fin à ce problème récurrent. Du moins à Port-Gentil.

Par Josiane MBANG NGUEMA

Quartiers sous-intégrés : l'autre équation de la municipalité

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil / Gabon

L'UNE des caractéristiques de la saison des pluies est de passer au révélateur les cadres de vie des populations généralement présentées comme déshéritées. Là où, en saison sèche, les gamins s'égayent, jouent au football ou se livrent à toutes formes de loisirs, on voit apparaître, les pluies venues, des marécages, des lacs et des bourbiers. L'accès aux habitations fait appel à de l'ingéniosité, comme l'érection de passerelles de fortune qui ne durent que le temps d'une saison. Face à cette situation, la municipalité n'a que très peu de réponses. Surtout que, dans la majorité des cas, les populations ont occupé de manière anarchique des zones



Photo: Sidonie Ambonguila

Une passerelle de fortune dans un quartier sous-intégré.

non aedificandi, donc non desservies par les services municipaux de collecte des ordures. Il y a quelques années, était lancé un Programme national de gestion urbaine partagée (PRONAGUP) qui avait, entre autres objectifs, celui d'améliorer de façon significative le cadre de vie dans les quartiers sous-intégrés, et d'amener les villes à prendre en compte ces zones dans l'offre des services municipaux. Lancé dans trois villes du Gabon, dont Port-Gentil, avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ledit programme a tourné court. Le Programme de développement des infrastructures locales (PDIL), actuellement dans sa deuxième phase dans la ville de sable, apportera-t-il des réponses à cette problématique ?